

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – 09/04/2021

SÉANCE DU 9 AVRIL 2021

Les membres du Conseil municipal de la Commune de Laparroquial, se sont réunis à 20h30 à la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 05/04/2021, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Laurent DESHAYES, Guilhem MARTY, Axel BERTRAND, Bernadette GOUDOFFRE, André GUISES, Solenne LOUROT-MARTIN, Jérôme MARTY, Sébastien MICHAUD, David ROUZIES.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Jocelyne ALLEMAND a donné pouvoir à Axel BERTRAND

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION (autres participants amenés à s'exprimer) :

Nathalie GERME, secrétaire de Mairie

Secrétaire de séance :

Axel BERTRAND

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un(e) Secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil.

1. Approbation du compte rendu du 19/02/2021

Le compte rendu du 19 février 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. Vote du Compte Administratif 2020

Comme requis par le Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire n'a pas participé au débat du Compte Administratif.

Compte approuvé à l'unanimité.

3. Affectation du résultat 2020

Approuvé à l'unanimité.

4. Taux d'avancement de grade

Voté à l'unanimité.

5. Adhésion à la CUMA pour mini-pelle

Coût d'adhésion : 50€ par an (part fixe) + coût horaire pour utilisation de la mini-pelle.

Approuvé à l'unanimité.

6. Aliénation des chemins au lieu-dit Le Crouzet

Suite à l'enquête publique, le commissaire enquêteur a donné son avis favorable.

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le fait que le Maire puisse poursuivre la procédure nécessaire pour finaliser cette aliénation.

7. Demande de réouverture de chemin rural au bourg

A la demande de M. Ludovic MARTEAU, qui souhaite obtenir l'autorisation des communes de Laparroquial et St Marcel-Campes pour rouvrir un chemin rural limitrophe (appelé chemin de Laparroquial à Lagardeviaur), afin qu'il puisse l'utiliser pour ses engins agricoles, le Conseil Municipal a discuté ce sujet.

Il semble que les différents propriétaires des terres adjacentes ne soient pas en mesure de céder une servitude à M. MARTEAU et que le chemin rural ne soit pas assez large pour l'accès de tels engins.

Le Conseil Municipal a conclu que tant que les propriétaires des terrains n'ont pas réussi à trouver un accord, y compris pour l'élargissement du chemin rural, il ne lui appartient pas de débattre plus amplement sur cette demande.

8. Vote des taux d'imposition

Avec le retrait progressif de la taxe d'habitation, la Commune va maintenant tirer ses recettes de la part qui était précédemment dédiée au Conseil Départemental.

Il est budgété des recettes de 18 632€ pour cette année avec un taux d'imposition maintenu au même que celui de l'année dernière.

7 votes en faveur, 3 votes contre.

9. Lettre d'observations reçue concernant le projet d'extension du cimetière

Suite à la lettre de Mme LEVADOUX en date du 09/03/2021, émettant des réserves quant au projet d'extension du cimetière, celle-ci a été prise en compte par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal maintient cependant la décision prise lors de précédents conseils municipaux quant aux travaux et à la localisation de ce projet.

10. Vote du budget 2021

Un détail complet du budget est disponible en mairie sur demande.

Voté à l'unanimité.

11. Subventions aux Associations

Il a été décidé unanimement de traiter les demandes de subventions au fur et à mesure de leur réception en mairie, et ne les valider que lors d'un Conseil Municipal ultérieur.

12. Projet d'amélioration de « La Gazette Parrouquialoise »

Il est proposé de faire imprimer les gazettes par une entreprise professionnelle dans un format de journal, ce qui permettrait une facilité de lecture, ainsi que la possibilité de mettre plus de contenu et photos. Afin d'amortir le coût, il est proposé d'imprimer la Gazette une fois tous les six mois au lieu de chaque trimestre.

Le Conseil Municipal est favorable à ce projet.

13. Questions diverses

- **Concessions cimetièrè**

Il est proposé de modifier la durée des futures concessions attribuées, et ainsi changer la durée de « perpétuelle » à une durée en nombre d'années fixe à définir.

Le Conseil Municipal accepte de reporter la délibération sur ce sujet afin d'obtenir plus d'informations.

- **Assurance des élus**

Le Maire et ses trois Adjointes proposent de prendre en charge le coût de l'assurance de l'ensemble des élus.

- **Cadeau de mariage**

Il est approuvé à l'unanimité la prise en charge par la Commune du bouquet de fleurs pour les mariés.

- **Adressage**

Laurent DESHAYES et Sébastien MICHAUD ont fait le tour de la commune pour comptabiliser le nombre de panneaux et poteaux requis avant de valider le devis avec le fournisseur.

- **Réouverture du chemin rural au Bourg (proche de chez Bertrand JULIA)**

Réouverture nécessaire pour faciliter des travaux de la SICAE, il convient de fixer une date pour l'élagage lors du prochain conseil municipal.

- **Travaux d'installation / remplacement de buses**

Toutes les buses endommagées de la commune ont été changées à ce jour ; il ne reste plus qu'à installer les buses sur le terrain de Françoise et Jacques NAUDET.

Ceci devrait être réalisé sous 15 jours.



Monsieur le Maire rappelle la **date du prochain conseil municipal : le 21 mai à 20h30.**

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23h54.

Le Maire,
Laurent DESHAYES.

Signature du Maire et cachet de la Mairie

Vu pour être affiché sous huit jours suivant la réunion du Conseil Municipal, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.